

« 50 propositions »

Sécurité et Justice

1. **Faire respecter le droit à la sécurité** pour permettre à chacun d'exercer ses droits et ses libertés : droit à l'intégrité physique, droit de propriété, liberté de se déplacer, etc.
2. **Augmenter le nombre d'agents pour assurer notre sécurité** : nous voulons « plus de bleu » dans la rue et garantir une police de proximité capable d'assurer notre sécurité au quotidien
3. **Refinancer les services de sécurité** : plus de pompiers dans nos casernes, mieux équipés, afin que les interventions soient plus rapides et encore plus efficaces.
4. **Revaloriser et redéfinir la fonction d'agent de quartier** afin d'établir un véritable contact de proximité avec la population. Une relation de confiance doit pouvoir être établie. Ces agents doivent jouer un rôle de prévention mais aussi permettre des délais d'intervention courts et efficaces.
5. **Rendre la justice plus rapide, plus moderne, accessible à tous et à l'écoute des victimes.** Le SPF Justice doit enfin être informatisé ; l'accès à la justice doit être facilité par la déductibilité fiscale des assurances en protection juridique, Les indépendants et PME doivent pouvoir recouvrer leurs créances au moyen d'une procédure judiciaire simplifiée, la victime doit être reconnue comme acteur à part entière de la justice.
6. **Combattre l'impunité** : Toute infraction doit entraîner une réaction pénale rapide, effective et proportionnée à la gravité de l'acte commis.
7. **Garantir une réaction adaptée mais ferme à l'encontre de la délinquance juvénile.** Le fédéral a déjà augmenté le nombre de places dans les centres fédéraux fermés. Cela doit rester une priorité. La Communauté française doit y assurer l'encadrement des jeunes comme elle s'y était engagée et augmenter le nombre de places dans les IPPJ.
8. **Mener une politique d'asile et d'immigration qui allie réalisme et fermeté** : il faut repenser les canaux de migration légale, lutter contre l'immigration clandestine et avoir une politique de retour humaine mais effective, pour celles et ceux qui ne peuvent s'inscrire dans un de ces canaux de migration.
La régularisation ne peut devenir une filière légale d'immigration; elle doit donc rester exceptionnelle.

Emploi, création d'activité, défense des indépendants

9. **Accroître le pouvoir d'achat grâce à une nouvelle diminution de l'impôt des personnes physiques, qui récompense le travail.** En Belgique, on paye encore trop vite trop d'impôt : à 1.400 euros net par mois, un travailleur paie déjà 45 % d'impôt. Nous voulons réduire l'impôt (jusqu'à 25%) sur les bas et les moyens revenus. C'est une question de justice sociale pour ceux qui travaillent.
10. **Permettre à chacun de mieux concilier sa vie familiale et sa vie professionnelle** en rendant la gestion des temps de travail plus souple sur l'ensemble de la carrière, à travers un compte-carrière. Ce compte permettra aux travailleurs de faire des choix de vie, de carrière, pour mieux organiser le temps réservé à la vie de famille.
11. **Simplifier les différents plans d'embauche existants** pour une politique de l'emploi plus transparente favorisant davantage la création d'emplois. Face à la complexité de l'arsenal actuel des plans d'embauche, il est difficile, pour les entreprises comme pour les demandeurs d'emploi qui bénéficient de ces aides, de s'y retrouver.
12. **Valoriser l'emploi des jeunes** en ne limitant pas le montant de leurs prestations salariales tel que cela est prévu dans le cadre du « salaire jeunes ».
13. **Instituer, un dispositif « zéro charges patronales »** pour l'engagement des trois premiers travailleurs **pour les petites entreprises**. Cette mesure permet de créer de l'emploi et d'offrir un soutien à la petite entreprise qui se lance ou qui souhaite développer son activité en créant de l'emploi.
14. **Aider les jeunes entrepreneurs à lancer leur propre emploi** via un accès facilité au crédit, une centralisation de l'information nécessaire pour se lancer et se développer, ainsi que des démarches administratives, et un statut social des indépendants fort
15. **Finaliser le rattrapage de la couverture sociale des travailleurs indépendants par rapport à celle des travailleurs salariés.** Ainsi, grâce au MR, la pension minimale des indépendants a été revalorisée, depuis 2003, à concurrence de 400 € en moyenne. Le MR veut à présent **supprimer totalement les écarts** minimes qui demeurent (20 € au taux ménage et 60 € au taux isolé).
16. **Mettre en œuvre la réforme du paiement des cotisations sociales des travailleurs indépendants** : chaque année, le travailleur indépendant doit pouvoir payer ses cotisations sociales en fonction de ses revenus de l'année même.
17. **Défendre une plus grande flexibilité du statut des indépendants** afin de leur permettre de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, notamment en offrant la possibilité d'un congé de maternité plus long et plus souple.
18. **Permettre, grâce au groupement d'employeurs,** le recrutement par plusieurs entreprises d'un personnel qu'elles ne pourraient pas engager seules.

19. **Réduire la fiscalité dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre.** Cela permet de lutter contre le travail au noir et la fraude sociale.

Nos Finances publiques et les marchés financiers

20. **Construire un véritable gouvernement économique européen**, capable de coordonner les politiques budgétaires, d'engager des actions de soutien rapides et de prendre des sanctions crédibles. Solidarité au sein de l'Union mais respect d'une discipline budgétaire par chaque Etat : il faut tirer les leçons de la crise grecque pour éviter que les contribuables ne subissent les conséquences d'une telle crise.
21. **Réduire le déficit belge à 3% en 2012 et retrouver l'équilibre budgétaire en 2015.** Des efforts raisonnables devront être fournis pour assainir nos finances publiques **tout en soutenant la croissance et en poursuivant la relance**, afin d'assurer notre bien-être et celui des générations futures.
22. **Mieux contrôler les marchés financiers.** La crise financière a démontré que les marchés financiers devaient être contrôlés avec plus de rigueur. Instaurer à l'échelle européenne une taxe sur les transactions financières destinée à lutter contre les comportements spéculatifs.
23. **Améliorer la protection du consommateur en matière de produits bancaires et d'assurances.** Une autorité unique doit être créée, et être dotée de moyens de contrôle modernes et d'un pouvoir de sanction renforcé. Elle sera chargée de la protection des intérêts des clients des institutions financières comme des intermédiaires.

Pension, sécurité sociale, santé

24. **Garantir à chacun une bonne pension.** Il faut créer un bonus travail-pension pour mieux valoriser le travail accompli durant toute la carrière professionnelle. Il faut poursuivre la liaison des pensions au bien-être, en concentrant d'abord l'effort sur les pensions les plus basses. Il faut, enfin, achever de supprimer la cotisation de solidarité, qui touche encore les pensions supérieures à 2.012 € (isolés) et à 2.327 € (ménages).
25. **Supprimer les limites de travail autorisé après 65 ans**, afin de permettre à ceux qui souhaitent continuer à travailler de faire bénéficier la société de leur expertise.
26. **Généraliser l'octroi d'une pension complémentaire** de manière à ce qu'elle soit accessible à tous, en ce compris aux contractuels de la fonction publique et aux indépendants. A terme, chacun doit pouvoir bénéficier **d'un taux de remplacement de son salaire de 75 % (pension légale + pension complémentaire).**
27. **Limiter les dépenses de santé à charge des malades chroniques** sur base de leur pathologie et non pas exclusivement sur base de leur statut social ou de leurs revenus comme c'est le cas actuellement.

28. **Accélérer l'accès aux médicaments innovants et améliorer l'accès aux équipements médicaux les plus performants** (résonance magnétique, pet-scan, etc.), tout en garantissant le libre choix tant pour les patients que pour les prestataires
29. **Supprimer les quotas de médecins (numerus clausus)** et instaurer un examen d'entrée pour les études de médecine ; revaloriser la profession d'infirmier pour la rendre plus attractive.
30. **Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées** en réduisant le montant de l'intervention personnelle dans le coût d'une aide familiale par une déduction fiscale ou un crédit d'impôt.
31. **Mettre en place une assurance autonomie au niveau fédéral** afin de permettre aux personnes souffrant d'une réduction de leur autonomie de bénéficier, quel que soit leur âge, d'un revenu mensuel pour de l'aide et des services non-médicaux.

Plus de démocratie, des institutions efficaces

32. **Assurer la stabilité politique de l'Etat, des Régions et Communautés avec des élections regroupées dès 2014.**
33. **Réaliser une consultation populaire sur le statut bilingue des 6 communes de la périphérie** et sur la volonté de leurs habitants d'appartenir à la Région de Bruxelles-Capitale.
34. **Réorganiser les institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles** : simplifier, pour plus d'efficacité des politiques menées, pour mieux faire respecter les francophones au sein de la Belgique
35. **Mettre en place une circonscription électorale nationale** afin d'obliger les responsables politiques à s'exprimer dans chacune des régions, et ainsi démontrer leur attachement à un Etat. Le système électoral est aujourd'hui construit de telle sorte que les mandataires politiques fédéraux n'ont de comptes à rendre qu'aux électeurs de leur communauté réduisant les débats électoraux à des discussions intra-communautaires.
36. **Interdire le port du voile** et de tout signe évocateur d'une appartenance religieuse, politique ou philosophique, **dans la fonction publique et l'enseignement obligatoire.**
37. **Mettre en place immédiatement l'interdiction des vêtements empêchant l'identification des personnes** dans l'espace public, votée à l'initiative du MR.

Energie, environnement, mobilité

38. **Améliorer la tarification de l'énergie**, qui doit être simple et transparente afin de permettre un accès pour tous à une consommation de première nécessité à un prix abordable, une pénalisation du gaspillage et une plus grande compétitivité des entreprises.
39. **Maintenir la tarification sociale de l'énergie couplée à des actions d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie**. L'information doit être disponible à tous les niveaux de pouvoir et particulièrement au niveau le plus proche du citoyen.
40. **Veiller à diversifier nos sources d'énergies avec une place importante pour le développement des énergies renouvelables** dans les limites techniques, géographiques et économiques de leur développement. (par exemple dégager des zones d'implantation pour les éoliennes dans le respect d'une gestion du sol et du paysage).
41. **Accroître les réductions d'impôts permettant d'isoler son habitation** afin de bénéficier d'importantes économies d'énergie.
42. **Respecter les gens qui utilisent les transports en commun en assurant un service minimum** en cas d'interruption générale des activités due à quelque cause que ce soit. Le service minimum doit être assuré à la fois à la SNCB (fédéral) ainsi que qu'au sein des TEC et de la STIB, dépendant des Régions wallonne et bruxelloise. Il implique une desserte des lignes aux heures de pointe.
43. **Renforcer la sécurité du transport et dans les transports** : l'accent doit être mis sur la sécurité en termes d'équipements (balises empêchant le franchissement d'un feu rouge, caméras de sécurité...), et en termes de personnel (présences d'agents de sécurité, policiers...).
44. **Exiger de la Région wallonne qu'elle mette au point un système de financement de la réfection de ses routes**, par exemple en étendant le système de taxe de circulation aux ressortissants des autres pays qui les utilisent.

Innovation, société de l'information

45. **Encourager la Recherche et Développement** : en augmentant l'aide aux entreprises qui engagent des chercheurs (dispense de précompte professionnel pour les chercheurs), en favorisant le doctorat en entreprise, en assurant une coordination fédérale de la R&D en associant les Industries, les Communautés et Régions.
46. **Rendre l'accès à Internet haut-débit meilleur marché et accessible à tous**, en assurant une régulation efficace des infrastructures et des fournisseurs d'accès, et en généralisant et simplifiant la comparaison des tarifs.

Agriculture

47. **Simplifier et refinancer la Politique Agricole Commune** sans pour autant en bouleverser les moyens ni la répartition des budgets entre Etats européens. Il faut renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs dans leurs relations avec ceux qui achètent leurs produits.
48. **La régulation des marchés européens doit être améliorée** en vue d'assurer un niveau minimum des prix en cas de crise. En tout état de cause, ce prix minimum devra être plus élevé que ce que nos agriculteurs ont connu ces derniers mois lors de la crise du lait ou des céréales.

Dans nos Communautés et Régions

49. **Supprimer en Région wallonne et à Bruxelles les droits de succession sur le logement familial entre époux**, cohabitants légaux ou entre cohabitants de fait depuis 3 ans.
50. **Répondre efficacement à une demande urgente de places d'accueil pour la petite enfance en Communauté française** et augmenter le nombre de places dans les crèches organisées ou reconnues par la Communauté.
51. **Restaurer un enseignement de qualité en Communauté française** : renforcer les apprentissages de la lecture, de l'écriture et des mathématiques ; consolider l'apprentissage par des devoirs corrigés en classe et une remédiation immédiate. Appliquer une tolérance zéro face à l'absentéisme et la violence scolaire.